

20/12/2007 - Editorial du recteur

Le protocole de discussion sur la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans, signé le mardi 18 décembre 2007 par le ministre de l'Éducation nationale et quatre syndicats de l'enseignement professionnel – le SNETAA-EIL, le SGEN-CFDT, le SE-UNSA et le SNALC-CSEN – est un jalon important dans le processus de rénovation de la voie professionnelle.

Les **enjeux** de la rénovation font l'objet d'un accord :

- élever le niveau de qualification, en ouvrant l'accès à un plus grand nombre d'élèves au niveau IV de formation (baccalauréat) ;
- consacrer l'égalité de dignité de la voie professionnelle par rapport à la voie générale et à la voie technologique ;
- mieux répondre aux besoins du monde économique.

Les **modalités** de la rénovation ont été définies. Le calendrier prévoit ainsi la mise en œuvre de la réforme pour la rentrée 2009, l'année 2008 étant mise à profit pour poursuivre l'expérimentation. Le travail en commun, qui permettra d'organiser l'évolution de l'enseignement professionnel, et en particulier celle des baccalauréats professionnels se concentrera entre autres sur :

- la place et le statut des diplômés de niveau V afin de renforcer leur capacité d'insertion dans l'emploi et la reconnaissance réelle par les branches professionnelles;
- la détermination de passerelles entre les formations de niveau V et les formations de niveau IV;
- l'organisation de la scolarité et les modalités pédagogiques des baccalauréats professionnels en 3 ans selon les publics;
- l'évolution de l'enseignement professionnel pour qu'il accueille des publics diversifiés dans le but d'augmenter les niveaux de qualification;
- les perspectives pour favoriser la réussite des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur;
- la mise en place de parcours diversifiés dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation.

La **démarche vaut aussi pour notre académie**. Les enjeux y sont les mêmes : élévation du niveau de qualification, valorisation de la voie professionnelle, prise en compte des mutations et des besoins du monde économique. La réflexion a déjà commencé dans les établissements. C'est sur cette base qu'une première liste d'intentions, pour l'année 2008, a été élaborée. Il convient à présent de poursuivre la réflexion tant au niveau académique qu'au niveau local pour arrêter la carte des formations, préciser le rythme des évolutions et élaborer les changements pédagogiques. La concertation est plus que jamais nécessaire. Pour faire avancer la rénovation de la voie professionnelle et ainsi mieux assurer la réussite de tous nos élèves.

Gérald CHAIX, recteur de l'académie de Strasbourg, chancelier des universités d'Alsace